**L’inscription au Centres de Loisirs**

**de Familles Rurales Bruley : Comment ça marche ?**

**A votre arrivée,** présentez-vous à l’accueil pour enregistrer votre adhésion annuelle à l’association Familles Rurales. Elle fait l’objet d’un règlement séparé, par chèque ou en espèces(nous ne pouvons accepter les chèques vacances en règlement de l’adhésion à Familles Rurales)**.**

**N’oubliez pas que votre cotisation à Familles Rurales bénéficie des dispositions de la Loi « Coluche » et est en partie déductible de votre impôt sur le revenu. D’autres avantages liés à la carte Familles Rurales figurent dans la brochure téléchargeable avec ce dossier.**

Si vous avez détenez une carte valable pour l’année civile en cours, il vous suffira de la présenter à l’accueil.

**Ensuite** **:**

* Vous n’avez pas encore imprimé votre dossier ? Un dossier vierge vous sera remis à ce premier guichet et vous pourrez le remplir en attendant votre tour.
* Votre dossier est déjà imprimé et rempli ? Présentez-vous à votre tour au premier  guichet « inscriptions » libre, où un membre de l’association vérifiera qu’il est complet et recevra votre règlement. Il vous remettra également un reçu pour tout règlement en espèces ou par Chèques Vacances.

Si vous êtes dans l’impossibilité absolue de vous rendre à la permanence ou de nous faire remettre votre dossier **complet** par un tiers pendant cette permanence, vous devez nouscontacter AVANT celle-ciet nous communiquer le nom et l’âge du ou des enfant(s) à inscrire. Un rendez-vous sera alors fixé pour remettre votre dossier dans un délai le plus bref possible.

**Nous n’accepterons pas de dossier d’inscription remis après la date de la permanence sans accord préalable. De même, pour que votre enfant soit accueilli au centre, son dossier devra être complet !**

**BIEN PREPARER MON DOSSIER**

NB : Vous devez constituer un dossier par enfant inscrit, mais il est possible d’effectuer un règlement unique des inscriptions de plusieurs enfants au centre aéré.

**Le dossier d’inscription complet comprend :**

Une fiche d’inscription dûment remplie.

 Une fiche sanitaire complétée (celle fournie lors de toute inscription sera valable pour l’année civile, sauf nouvelle information médicale devant y être portée : nouvel antécédent, vaccin, diagnostic d’allergie, etc.). Vous pouvez joindre à cette fiche la photocopie des double-pages « vaccinations » du carnet de santé de l’enfant).

 Le Règlement Intérieur signé en deux exemplaires (l’un est pour vous).

 Le Protocole Sanitaire signé en deux exemplaires (l’un est pour vous).Ce protocole pourra être modifié par les autorités compétentes, nous ne manquerons alors pas de vous tenir informés.

 L’attestation d’aisance aquatique, **indispensable** pour certaines activités (voir fiche d’inscription). Vous pouvez télécharger le modèle à remplir en même temps que les autres pièces du dossier et le faire compléter rapidement à la piscine.

 Votre attestation CAF si vous bénéficiez de l’ATL (Aide au Temps Libre). Pensez à en joindre une copie à votre dossier.

 Le règlement de la somme due, soit :

\*Par chèque, libellé à l’ordre de Familles Rurales Bruley

\*En espèces (nous vous remettront un reçu)

\*En Chèques Vacances (nous vous remettrons un reçu, et nous vous rappelons qu’il nous est interdit

de rendre la monnaie sur les Chèques Vacances)